Maladies à déclaration obligatoire

Rage

■ Alerte rage canine - Point des investigations et recommandations

Point - 3 mars 2008

Cas confirmés et suspects de rage canine

Le Centre national de référence de la rage (Institut Pasteur) a diagnostiqué le 26 février 2008 un cas de rage chez un chien nommé Cracotte, croisé Staffordshire terrier, vivant à Grandpuits en Seine-et-Marne. Cet animal, femelle âgée de 9 mois, de couleur fauve avec des poils blancs sur le museau et le poitrail, oreilles tombantes et queue longue, 50 cm au garrot et environ 11 kg, avait manifesté des symptômes compatibles avec la rage depuis le 15 février et a été euthanasié le 19 février 2008.



Cracotte

Le typage du virus, effectué par séquençage du gène complet de la nucléoprotéine virale, démontre qu'il s'agit d'un lyssavirus de génotype1 (rabies virus), de type Africa I, provenant d'Afrique du Nord et très probablement du Maroc.

Cracotte est née en France et n'a jamais quitté la France métropolitaine.

D'après les informations disponibles à ce jour, le scénario de transmission Cracotte le plus vraisemblable est le suivant. Cracotte aurait été contaminée par le second chien du même propriétaire de Seine-et-Marne, Youpee (femelle croisée Labrador), euthanasiée le 5 janvier suite à des symptômes compatibles avec la rage. Youpee aurait été contaminée par Gamin (mâle croisé Border Collie), chien ramené du Maroc *via* le Portugal et l'Espagne à Montestruc dans le Gers à partir du 1 er novembre 2007. Il y a été malade, puis a été euthanasié le 12 novembre à Auch. Gamin et Youpee ont été en contact au cours d'un séjour commun à Montestruc sur Gers. Youpee est ensuite retournée en Seine-et-Marne avec son propriétaire à partir du 29 novembre 2007, et y est restée jusqu'à sa mort le 5 janvier, à l'exception d'un séjour bref dans le Calvados du 15 au 17 décembre 2007.



Gamin (premier plan) et Youpee (second plan, à gauche)

Youpee et gamin n'ont pas bénéficié d'un diagnostic biologique mais sont morts avec des signes cliniques compatibles avec la rage.

Evaluation de risque et investigation en cours

Le chien peut excréter et donc transmettre le virus de la rage à partir de 15 jours avant le début des symptômes de la maladie jusqu'à sa mort. Sur cette base, les périodes d'excrétion du virus de rage par ces chiens sont les suivantes :

- Cracotte : de 1er au 19 février, à Grandpuits
- Youpee : de 15 décembre au 5 janvier à Grandpuits et Lisieux
- Gamin : du 1er au 12 novembre à Montestruc

Durant ces périodes d'excrétion virale, il est possible que les 3 chiens aient contaminé des hommes et des animaux (chiens, chats). On ne peut donc exclure que d'autres chiens et chats soient maintenant eux-mêmes excréteurs du virus et contaminants. Sous cette hypothèse de possibles cas secondaires, les périodes et zones à risque sont les suivantes :

- Montestruc-sur-Gers et ses alentours, depuis le 1er novembre 2007
- Grandpuits et ses alentours depuis le 15 décembre 2007
- Lisieux et ses alentours depuis le 15 décembre 2007

Les investigations se poursuivent afin d'identifier les personnes et animaux en contact avec ces 3 chiens au cours des périodes de transmission. Cette recherche active des contacts est complétée par des communiqués de presse invitant les personnes possiblement exposées à ces 3 chiens, ou à des animaux contacts de ces chiens, à se mettre en relation avec un centre antirabique.

A ce jour, près de 200 personnes ont déjà été prises en charge par les centres antirabiques, pour une évaluation du risque et, le cas échéant, une vaccination. Les animaux contacts ont été pris en charge par les Directions départementales des services vétérinaires (DDSV) des départements concernés.

Recommandations

Il est recommandé aux personnes ayant pu être mordues, griffées, ou léchées sur une peau lésée ou les muqueuses (bouche, yeux, etc.) par un chien ou un chat, dans les lieux et périodes suivants :

- Montestruc-sur-Gers et ses alentours, depuis le 1er novembre 2007
- Grandpuits et ses alentours depuis le 15 décembre 2007
- Lisieux et ses alentours depuis le 15 décembre 2007

de prendre contact avec le numéro vert mis en place par le ministère de la Santé, de la Jeunesse et des Sports au 0 800 13 00 00, ou directement auprès d'un Centre antirabique.

La rage humaine

La rage est une zoonose transmissible à l'homme, touchant le système nerveux central. La transmission se fait par la salive d'un animal infecté. Une fois déclarée, la maladie est mortelle pour l'homme. Un traitement précoce après le contact contaminant (morsure, griffure, léchage d'une peau irritée ou d'une mugueuse) est donc indispensable.

Chez l'homme, les symptômes apparaissent le plus souvent entre 20 et 60 jours après le contact contaminant : fièvre, fatigue et céphalées, suivi par des symptômes d'encéphalite (infection du système nerveux) avec des symptômes évocateurs mais non constants : hydrophobie, aérophobie, agressivité. Lors de cette phase aiguë, on peut aussi observer une anxiété, une confusion, des insomnies, et parfois des hallucinations. L'évolution aboutit à un coma, puis à la mort dans tous les cas.

Après le contact contaminant, le traitement doit être administré rapidement. Il repose sur la vaccination post-exposition (qui peut comporter jusqu'à 5 injections vaccinales), parfois associée à des immunoglobulines, en fonction du risque de contamination. Ce risque doit être évalué, au cas par cas, par un des 76 centres de traitement antirabique, seuls centres agréés.

La France avait été déclarée officiellement indemne de rage terrestre suivant les critères de l'office international des épizooties en 2001. Toutefois, depuis cette date, un risque de réintroduction existait, lié à la possible importation illégale d'animaux porteurs du virus.

Liens utiles

Site de l'InVS

www.invs.sante.fr/surveillance/rage/default.htm

Centre national de la rage, à l'Institut Pasteur www.pasteur.fr/sante/clre/cadrecnr/rage-index.html

Liste des centres anti-rabiques http://cmip.pasteur.fr/cmed/voy/Car2007.pdf

Agence Française de sécurité sanitaire des Aliments (Afssa) www.afssa.fr

Ministère chargé de la Santé

www.sante-jeunesse-sports.gouv.fr/actualite-presse/presse-sante/communiques/cas-rage-animale.-recherche-personnes-animaux-contact.html?var_mode=calcul www.sante.gouv.fr suivre « dossiers thématiques », « zoonoses », « rage »

Direction générale de l'alimentation

http://agriculture.gouv.fr/sections/thematiques/sante-protection-animaux/maladies-animales/rage